



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SADC organise une réunion du Groupe de travail interministériel, constitué des ministres du commerce, des transports et de la sécurité de la SADC, en vue de régler les problèmes rencontrés au poste frontalier de Kasumbalesa situé entre la République démocratique du Congo et la Zambie

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) tiendra une réunion du Groupe de travail interministériel regroupant les ministres du commerce, des transports et de la sécurité de la SADC du 07 au 09 mai 2024 à Kinshasa (RDC) au sujet du règlement des difficultés rencontrées au poste frontalier de Kasumbalesa. Cette réunion est organisée à la suite des conclusions du 43^è Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la SADC, tenu le 17 août 2023 à Luanda (Angola), au cours duquel le Secrétariat de la SADC a été chargé de constituer un Groupe de travail interministériel chargé de rechercher des solutions concrètes aux problèmes persistants rencontrés par les opérateurs économiques transfrontaliers, les transporteurs, les chauffeurs et les agences de contrôle se trouvant des deux côtés du poste frontière de Kasumbalesa qui est située entre la République Démocratique du Congo et la République de Zambie.

Le poste frontière de Kasumbalesa est un point de transit commerciale où transitent des marchandises en provenance des deux pays ainsi que d'autres pays des régions de la SADC et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). Des biens provenant de l'extérieur de la Région, comprenant ceux de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique de l'Ouest, de la Chine, de l'Inde, de l'Europe et des États-Unis d'Amérique, transitent à cette frontière pour être consommés non seulement dans la province du Haut-Katanga de la République démocratique du Congo mais également dans d'autres provinces et parties de ce pays.

Le poste frontière de Kasumbalesa est caractérisé par des difficultés récurrentes qui sont régulièrement rapportées dans les médias. Ces difficultés comprennent l'encombrement des postes frontières, les obstacles à la facilitation des échanges, les problèmes liés aux infrastructures et l'insécurité croissante, en particulier pour les conducteurs de poids lourds et l'ensemble de la communauté commerciale. Dans ce contexte, la réunion du Groupe de travail interministériel est convoquée en vue de trouver une solution durable aux problèmes persistants rencontrés par les commerçants. Le Secrétariat de la SADC a été chargé de

présenter des recommandations concrètes à la prochaine réunion du Conseil des ministres de la SADC qui se tiendra à Harare, au Zimbabwe.

Les participants à la réunion examineront le projet de cadre de coopération et le plan d'action qui a été élaboré afin de dresser une liste exhaustive des activités et initiatives cruciales susceptibles de régler les problèmes rencontrés à la frontière de Kasumbalesa et aux postes frontaliers auxiliaires situés à Sakania, Mokambo et Kipushi, parmi de nombreux autres postes frontaliers.

Pour plus d'informations : Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques, courriel ; blopi@sadc.int; amtambanengwe@sadc.int et prinfo@sadc.int .

.....
La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durables et équitables par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région devienne un acteur concurrentiel et efficace dans le concert des relations internationales et de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Publié à Gaborone (Botswana) par le Secrétariat de la SADC, le 02 mai 2024